



Notre réf.: C/NSA-7

## Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture

### Élaboration du Troisième Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a l'honneur de se référer à la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (ci-après «la Commission»), créée conformément au paragraphe 1 de l'article VI de l'Acte constitutif de l'Organisation. La Commission est un espace intergouvernemental de débat et de négociation sur les questions relatives à la biodiversité au service de l'alimentation et de l'agriculture.

À sa 19<sup>e</sup> session ordinaire, tenue en juillet 2023, la Commission a examiné et approuvé la structure, le processus, le questionnaire et le calendrier qui entrent dans le cadre de l'élaboration du *Troisième Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* (ci-après «le Troisième Rapport»). Elle a invité les pays à commencer à recueillir des informations et des données en vue de remplir le questionnaire par pays qui est nécessaire à l'élaboration du Troisième Rapport.

Le [Deuxième Rapport sur l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde](#) a été publié par la FAO en 2015. Le projet de troisième rapport sera présenté au Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture en 2026 et, par la suite, à la Commission.

La FAO souhaite inviter les pays qui ne l'ont pas encore fait à désigner un coordonnateur national pour les ressources zoogénétiques (ci-après «le coordonnateur national»), qui sera notamment chargé de coordonner le remplissage du questionnaire sur l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture en vue de contribuer à l'élaboration du Troisième Rapport. Un modèle de mandat pour le coordonnateur national est disponible sur le [site web](#) de la Commission. Nous vous saurions gré de communiquer dès que possible les désignations à M. Paul Boettcher à l'adresse [SoW-AnGR@fao.org](mailto:SoW-AnGR@fao.org).

./.

Les coordonnateurs nationaux sont invités à soumettre le questionnaire dûment rempli au plus tard le 30 juin 2024, en utilisant la fonction automatisée de l'application logicielle de questionnaire. Les liens vers le questionnaire en ligne seront communiqués directement aux coordonnateurs nationaux désignés par les pays. De plus, les coordonnateurs nationaux sont invités à mettre à jour, d'ici au 30 avril 2024, leurs inventaires de ressources zoogénétiques dans le Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS; <http://www.fao.org/dad-is/fr>).

La FAO tient à souligner combien il est important de remplir les questionnaires et de mettre à jour les inventaires nationaux qui constituent pour les pays de véritables instruments stratégiques au service de la gestion durable des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. De même, la création de mécanismes nationaux est nécessaire pour que toutes les parties prenantes puissent participer au remplissage du questionnaire sur l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.